

Laon, le 31 août 2026

La préfète de l'Aisne

à

Mesdames et Messieurs les maires,
Mesdames et Messieurs les présidents
d'EPCI
Mesdames et Messieurs les présidents
de comités départementaux sportifs

Objet : Courrier relatif au lancement de la campagne Pass'Sport 2026

Réf. : Décret n°2026-830 du 28 août 2026 relatif au Pass'Sport 2026

PJ :

- Affiche structures sportives à destination des bénéficiaires ;
- Affiche structures sportives à destination des parents ;
- Flyer présentation Pass'sport.

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État a mis en place le Pass'Sport, dispositif essentiel pour démocratiser la pratique sportive, lutter contre la sédentarité et favoriser l'inclusion sociale.

En 2026, le dispositif revient et évolue en proposant une déduction immédiate de **50 euros** sur le coût de l'inscription prise entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2026.

Pour la saison 2026-2027, le dispositif sera ouvert aux :

- Jeunes de 6 à 17 ans révolus faisant partie d'un foyer allocataire dont le quotient familial (CAF ou MSA) est inférieur ou égal à 699 € ;
- Jeunes en situation de handicap :
 - De 6 à 19 ans révolus bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ;
 - De 16 à 30 ans révolus bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux adultes handicapés).
- Étudiants boursiers jusqu'à 28 ans révolus, titulaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2026 :
 - Bourse du CROUS (y compris l'aide annuelle) ;
 - Bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale.

Je vous invite à relayer les supports de communication ci-joints à l'ensemble des bénéficiaires et des structures sportives locales.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Thomas FONCK à la direction des services de l'éducation nationale de l'Aisne du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (courriel : sdjes02.sport@ac-amiens.fr ; téléphone : 03.64.16.81.71).

Je vous remercie par avance pour votre mobilisation.

Merci pour votre mobilisation
des enfants sportifs, des
enfants en milieu rural !



La préfète de l'Aisne,

Isabelle EPAILLARD